



**REGLEMENT DU CRITERIUM U10/U8
GOLF DE SAINT SAMSON
Samedi 18 et dimanche 19 mai 2024**

Épreuve comptant pour le classement du Grand Ouest Kids Tour.
Cette épreuve ne compte pas au Mérite National Amateur Jeunes



Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none"> • Épreuve ouverte à tous les jeunes de 10 ans et moins, licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. • Attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions. • Le droit de jeu fédéral n'est pas exigé pour la participation à ce critérium.
TERRAIN	<p>Filles : U10 : 2103 m (marques Violettes) Garçons : U10 : 2103 m (marques Violettes) Mixte : U8 : 1278 m (marques Orange)</p>
FORMULE DE JEU	<p>U10 Score maximum (9 coups) – 9 trous par jour U8 Score maximum (9 coups) – 9 trous par jour Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5) Cadets, chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : cf.§1.2-2 (8) Jeu lent : la procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc.... devront se tenir sur le terrain en dehors des fairways à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de prodiguer des conseils. Chaque enfant U8 doit avoir un adulte disponible pour suivre une partie (autre que celle de son enfant). Journée d'entraînement possible 1 fois le mercredi 15 mai ou la veille du 1er tour, uniquement sur réservation à l'accueil du Golf (02 96 23 87 34)</p>
INDEX	L'index figurant dans Fléole à la date de clôture des inscriptions sera pris en compte.
SERIES	Trois catégories : U 10 G / U10 F / U8 mixte
INSCRIPTIONS	<p>La date limite d'inscription est fixée au vendredi 03 mai 2024. Inscription uniquement en ligne sur le site HelloAsso : https://www.helloasso.com/associations/association-sportive-du-golf-de-saint-samson/evenements/criterium-u8-u10 La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées au plus tard le 08 mai 2024. Le champ des joueurs retenus est fonction du nombre de joueurs du Grand Prix Jeunes, prioritaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - U 10 Garçons drapeau blanc - U 10 Filles drapeau blanc - U 8 mixte drapeau blanc <p>Dans chaque catégorie, les participants seront retenus en prenant compte l'ordre des index et ensuite l'ordre d'arrivée des inscriptions.</p> <p>En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.</p>
DROIT ENGAGEMENT	<p>20 €. Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.</p>
TIRAGE DES DEPARTS	Lors du 1er tour, le tirage des départs se fera par sexe, en respectant l'ordre croissant des index. Les horaires seront disponibles la veille du 1er tour. Lors du 2nd tour, le tirage des départs se fera, par sexe, dans l'ordre inverse des résultats.
CLASSEMENT	Par sexe (pas de classement mixte). En cas d'égalité pour l'attribution du titre, le départage se fera en play-off "trou par trou" sur les trous 1, 2, 18 en boucle. Pour les autres places, le départage se fera par le logiciel "RMS".
REMISE DES PRIX	À l'issue de la compétition au Club House.
COMITÉ	Le Comité est composé d'un des arbitres désignés, du directeur du Golf ou d'un membre de l'association sportive et d'un représentant de la Ligue ou du 2 ^{ème} arbitre. Il pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ de joueurs et/ou des conditions climatiques.

PHOTOGRAPHIES ET LIVE FACEBOOK : Le joueur inscrit accepte que tout ou une partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation en tant que joueur au Grand Prix Jeunes de Saint Samson et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication (sites internet, réseaux sociaux, live Facebook...)